



Quoi de neuf à Palluau ?



Lettre d'informations n°2- août 2022

Actualités

- L'inauguration de la **Place du Champ de Foire** et de la **restauration des vitraux du chœur de l'Eglise Saint-Sulpice** aura lieu le samedi 17 septembre.
- **Terrain multisports** : l'Agence Nationale du Sport participe à hauteur de 55 %, d'autres subventions sont en attente. Les travaux devraient débuter en fin d'année.
- La **borne électrique** (voitures et vélos) sur le Champ de Foire sera prochainement mise en service.
- Le broyage des **chemins** est terminé, en attendant le prochain passage.
- Les **économies d'eau** :

à savoir...

L'eau à la maison en quelques chiffres

En France, chaque habitant consomme en moyenne par jour 150 litres d'eau.

■ Quand il se douche : 60 à 80 litres

■ Mais s'il prend un bain : 150 à 200 litres

■ Quand il utilise le lave-vaisselle : 10 à 30 litres

■ Et le lave-linge : 60 litres

■ Une chasse d'eau consomme de 6 à 12 litres.

93 % de l'eau consommée à la maison sont utilisés pour l'hygiène corporelle, les sanitaires, l'entretien de l'habitat et les tâches ménagères.

7 % de notre consommation totale sont réservés à la boisson et à la préparation des aliments.



6 L



10 à 12 L



6 à 12 L



200 L



60 L

- * *prendre une douche plutôt qu'un bain*
- * *utiliser un pommeau de douche économique*
- * *éviter les fuites et les réparer*
- * *éviter de laisser couler l'eau inutilement*
- * *arroser avec l'eau de pluie*
- * *choisir des appareils économes*

- **Repas des anciens** le dimanche 02 octobre : pensez à retourner le coupon réponse
- **La Guinguette** est ouverte du mardi au dimanche de 11h à 23h30 : 06.87.73.38.34



Incivilités

Et encore et toujours les ordures déposées en vrac et non à la déchetterie ...



Avenue des Platanes



ou dans les chemins

ce qui monopolise employés communaux et véhicules



POUR RAPPEL

Service-Public.fr



L'abandon de déchets dans la rue



C'est

135€

d'amende à régler **dans les 45 jours**



Au delà de ce délai,

l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer
l'amende à **750 €** maximum (ou jusqu'à 1500 €,
avec confiscation du véhicule, si vous l'avez
utilisé pour transporter les déchets).

Incivilités, suite ...

Les bâtiments du **camping** ont été saccagés, vandalisés :

Le faux plafond



le chauffe eau



le lavabo



Les jeux pour enfants ont été cassés



les pavés rue Haute ont été arrachés
(retrouvés au camping, utilisés pour faire un barbecue)



Les maisons **rue d'Orange** sont visitées, voire squattées alors qu'elles sont en très mauvais état et risquent donc de s'écrouler.



Le muret du **Prieuré Saint-Laurent** étant sans cesse endommagé, une caméra de surveillance devrait prochainement être installée.

La plupart de ces faits étant commis par des enfants du village, merci de les surveiller et de leur rappeler que toute dégradation de bien public est passible d'une amende.

Informations diverses



Commémoration du 14 juillet avec les pompiers et la Fanfare de Saint-Genou



Feu d'artifice à Rosières



Concert « Musique au Fil de l'Indre » à Rosières



Dates à retenir

- **10 août** : moment musical proposé par PROSIPAL au Prieuré Saint-Laurent
- **17 août** : musiques du Moyen-Age par Anne Delafosse au Prieuré Saint-Laurent
- **18 août** : musiques du Moyen-Age par Anne Delafosse à l'Eglise Saint-Sulpice
- **19 août** : musiques du Moyen-Age par Anne Delafosse devant l'Office de Tourisme
- **21 août** : concours de pêche
- **11 septembre** : forum des associations du Comité des Fêtes
- **13 septembre** : concours de belote de Familles Rurales au Centre Socio Culturel
- **9 octobre** : salon du livre par PROSIPAL au Centre Socio Culturel
- **23 octobre** : loto des AFN au Centre Socio Culturel
- **8 novembre** : concours de belote de Familles Rurales au Centre Socio Culturel
- **13 novembre** : bourse aux jouets de l'APE du RPI au Centre Socio Culturel
- **17 novembre** : soirée Beaujolais par le Jumelage Palludéen au Centre Socio Culturel
- **11 décembre** : marché de Noël au Centre Socio Culturel



Mairie et Agence Postale Communale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
Lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 17h30

Jusqu'au 02 septembre : ouvert tous les matins de 8h30 à 12h

02.54.38.45.55 (urgences : **06.68.77.72.31**)

mairie@palluausurindre.fr

www.palluausurindre.fr



AGENCE POSTALE
COMMUNALE